



PROTECTION JURIDIQUE

OFFREZ À VOTRE FOYER
LE DROIT D'ÊTRE BIEN PROTÉGÉ

DOCUMENT A CARACTÈRE PUBLICITAIRE

BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE



UNE FORMULE TOUT COMPRIS POUR ÊTRE ÉPAULÉ DE A À Z

Un numéro de téléphone dédié⁽¹⁾ pour obtenir des renseignements juridiques fiables délivrés par un service certifié.

Une équipe de spécialistes (juristes, experts,...) disponible et de toute confiance, qui intervient pour vous défendre.

Une prise en charge des frais nécessaires à la défense de vos intérêts jusqu'à 100 000 €⁽²⁾ avec un plafond spécifique pour les honoraires d'avocat.

Record de pénalités pour mon fournisseur d'accès internet (FAI)⁽²⁾



" Après 3 mois d'un service « intermittent » de mon FAI et d'un dialogue de sourds avec la hotline technique, je me rends compte que seul dans ce dédale, c'est perdu d'avance..."

■ Heureusement, j'ai sollicité ma Protection Juridique souscrite à la Banque Populaire. Mon dossier a été rapidement pris en charge par un juriste. Spécialiste de la négociation, il est intervenu directement auprès du FAI pour faire valoir mes droits. Résultat : en moins de 3 semaines, mon litige était résolu... »

Hugues, Rennes

Victime d'une sanction disproportionnée⁽¹⁾⁽²⁾



" Salariée depuis 5 ans, j'ai été licenciée du jour au lendemain pour faute grave suite à la réclamation d'un client. J'ai immédiatement contesté le motif invoqué et l'absence d'indemnités sur mon solde de tout compte."

■ Avec la Protection Juridique de la Banque Populaire, le juriste qui a pris en charge mon dossier a établi rapidement que la lettre de licenciement était insuffisamment motivée... et s'est mis en relation avec mon ancien employeur. Comme le différend n'a pu être résolu à l'amiable, une action en justice a dû être engagée. Les honoraires de l'avocat et les frais de procédure ont été intégralement pris en charge... et j'ai finalement obtenu les indemnités légales auxquelles j'avais droit ainsi que des dommages et intérêts, représentant 10 mois de salaire. »

Cécile, Suresnes

(1) Numéro non surtaxé.

(2) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

(1) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

(2) Exemple et domaine donné à titre indicatif. Les garanties proposées sont soumises à des limites, conditions et exclusions contenues dans les dispositions contractuelles en vigueur.

DES GARANTIES COMPLÈTES DANS UN CONTRAT UNIQUE

Bénéficiez du bon accompagnement juridique et d'une prise en charge élevée des frais nécessaires à la défense de vos intérêts.

Avec notre rythme de vie actuel, les difficultés juridiques se glissent régulièrement dans notre quotidien.

Qui n'a pas été un jour ou l'autre confronté à un achat non conforme, fatigué de voisins trop bruyants, en désaccord avec son propriétaire, déçu d'une location de vacances, perdu devant un contrat de travail, ou encore lassé de réparations auto non prévues dans le devis... ?

Et bien souvent, nous ne disposons ni du temps ni de l'énergie ou de l'information nécessaires pour s'engager dans des démarches juridiques et faire valoir nos droits.



C'est pourquoi la Banque Populaire vous propose le contrat **PROTECTION JURIDIQUE**, qui offre des garanties complètes et efficaces pour défendre vos droits.

LITIGES LIÉS À VOTRE DOMICILE⁽¹⁾

Conflits de voisinage / copropriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Exécution des travaux d'aménagement ou d'entretien	<input checked="" type="checkbox"/>
Déménagement	<input checked="" type="checkbox"/>
Relations avec votre bailleur	<input checked="" type="checkbox"/>

LITIGES LIÉS À L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES⁽¹⁾

Achat, vente et entretien du véhicule	<input checked="" type="checkbox"/>
Location saisonnière	<input checked="" type="checkbox"/>
Consommation de biens et services	<input checked="" type="checkbox"/>

LITIGES LIÉS À VOTRE VIE PROFESSIONNELLE⁽¹⁾

Conflits avec l'employeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Retraite	<input checked="" type="checkbox"/>

LITIGES LIÉS À L'ADMINISTRATION⁽¹⁾

Service public	<input checked="" type="checkbox"/>
Sécurité sociale	<input checked="" type="checkbox"/>
Fiscalité	<input checked="" type="checkbox"/>

AUTRES LITIGES⁽¹⁾

Victime d'infractions pénales	<input checked="" type="checkbox"/>
Responsabilité des professionnels (santé...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Emplois familiaux / Activité associative ou bénévole	<input checked="" type="checkbox"/>
Succession, legs et donations / Filiation et adoption	<input checked="" type="checkbox"/>
Caution dans un cadre familial	<input checked="" type="checkbox"/>



Prenez rendez-vous
avec votre conseiller Banque Populaire

www.banquepopulaire.fr

 *La réussite est en vous*



Ce produit s'est vu décerner
un Label d'Excellence par
LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE
(jury d'experts produits
d'assurances ; valable 1 an)



Le service de renseignements
juridiques par téléphone est
certifié ISO 9001

BANQUE & ASSURANCE

Le contrat Protection Juridique est assuré par :

ASSISTANCE PROTECTION JURIDIQUE, Société anonyme au capital de 7 017 808 euros entièrement versé. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Bobigny 334 656 386 - Code APE 6512 Z - Siège social : « Le Neptune » 1, rue Galilée 93195 Noisy-le-Grand Cedex

Le contrat Protection Juridique est distribué par :

BPCE, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 155 742 320 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris - RCS Paris n° 493 455 052. BPCE intermédiaire en assurance inscrit à l'Orisal sous le numéro 08 045 100.